

## Fraude d'identité

Le vol d'identité est un délit en plein essor et tout le monde peut en être victime, même vous. Il y a vol d'identité quand quelqu'un se sert de vos renseignements personnels, notamment votre nom, votre numéro d'assurance sociale ou votre numéro de carte de crédit, sans votre permission pour commettre des fraudes ou d'autres crimes.

Un voleur d'identité peut accéder à vos comptes bancaires, ouvrir de nouveaux comptes bancaires à votre nom, retirer tout l'argent de vos comptes bancaires, présenter des demandes de prêt, obtenir des cartes de crédit, acheter des véhicules, etc. Tout cela signifie que votre cote de solvabilité peut être réduite à néant à votre insu, ce qui peut aboutir à vous voir refuser un prêt ou un emploi.

La plupart des gens ne réalisent pas à quel point il est facile pour les criminels d'obtenir leurs renseignements personnels. En gérant vos renseignements personnels prudemment, vous pouvez vous protéger du vol d'identité.

Voici quelques techniques utilisées par les criminels pour obtenir vos renseignements personnels.

- « Piquage ». Les criminels vous regardent pendant que vous composez votre NIP ou écoutent vos conversations téléphoniques dans lesquelles vous donnez votre numéro de carte de crédit.
- « Fouille de poubelles ». Les criminels examinent le contenu de vos poubelles pour trouver des copies de vos chèques, de vos relevés de compte de carte de crédit ou de compte bancaire ou d'autres documents portant votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.
- Si vous recevez des propositions de cartes de crédit déjà approuvées par la poste et les jetez sans les déchiqeter, les criminels peuvent les récupérer et tenter d'obtenir les cartes proposées pour s'en servir à votre insu.
- Piratage par Internet. Les criminels peuvent obtenir vos renseignements personnels par Internet, notamment par l'entremise de « pourriels » ou d'autres courriels indésirables vous promettant un avantage ou une récompense à condition de fournir vos renseignements personnels.

Faites en sorte d'être une cible difficile pour les criminels de ce type.

- Signez toutes vos cartes de crédit à l'encre indélébile dès que vous les recevez. Ne prêtez jamais vos cartes à qui que ce soit. Annulez les cartes que vous n'utilisez pas.
- Apportez avec vous seulement les pièces d'identité et les cartes de crédit dont vous avez besoin.
- Lorsque vous procédez à un achat, ne perdez jamais de vue vos cartes et reprenez-les immédiatement après leur lecture. Évitez de dire votre numéro de compte à haute voix, car quelqu'un pourrait l'entendre.
- Ne laissez jamais votre sac à main ou votre portefeuille sans surveillance.
- Ne laissez jamais vos reçus près des guichets ou des pompes des stations-service.
- Ne dévoilez jamais des renseignements personnels comme votre NAS, votre date de naissance, vos numéros de carte de crédit ou votre NIP au téléphone, sauf si vous êtes l'appelant.
- Évitez de répondre aux propositions de promotions ou de sondages offrant des prix instantanés ou d'autres récompenses.
- Si vous recevez un appel d'une personne déclarant être un agent de l'émetteur de votre carte de crédit et cette personne vous demande de lui fournir votre numéro de compte, ne le faites pas. Si votre interlocuteur travaille vraiment pour l'émetteur de votre carte de crédit, il possède déjà cette information.
- Portez une attention particulière à votre courrier. Retirez sans tarder le courrier déposé dans votre boîte aux lettres et ne laissez pas traîner de lettres sur votre bureau ou chez vous. Si vous déménagez ou si votre adresse postale change, assurez-vous de faire réacheminer tout votre courrier.
- Déchiqetez ou détruisez d'une autre façon les demandes de carte de crédit préalablement approuvées, les relevés de compte de carte de crédit, les formulaires d'assurances, les dossiers médicaux, les factures et tous les autres documents contenant des renseignements personnels quand vous n'en avez plus besoin. Ne vous contentez pas de les chiffonner et de les lancer dans votre poubelle ou votre bac de recyclage.
- Gardez toujours un œil sur ce qui se passe autour de vous et assurez-vous que personne ne vous regarde composer votre NIP.
- Évitez d'utiliser des renseignements comme le nom de fille de votre mère, des dates de naissance, les quatre derniers chiffres de votre NAS ou votre numéro de téléphone à la maison en guise de mot de passe.
- Dressez la liste de tous vos comptes de crédit et comptes bancaires et rangez-la dans un endroit sûr afin de pouvoir communiquer rapidement avec les organisations pertinentes pour les informer de la perte ou du vol d'une de vos cartes.

Voici une liste de situations pouvant indiquer que vous êtes victime de vol d'identité.

- Un créancier vous informe du fait qu'une demande de crédit à votre nom et à votre adresse a été reçue, mais vous n'avez pas présenté cette demande.
- Vous recevez des relevés de carte de crédit ou d'autres factures rédigées à votre nom, mais vous n'avez pas acheté les articles ou les services facturés.
- Vous ne recevez plus de relevés de compte de carte de crédit ou vous vous rendez compte que vous ne recevez pas tout votre courrier.
- Une agence de recouvrement vous appelle pour que vous payiez un montant en souffrance porté à un compte ouvert à votre nom, mais vous n'avez jamais ouvert le compte en question.